

Rapport — CA extraordinaire du 14 mai 2020

À la communauté étudiante,

Voici le rapport de la dernière rencontre du Conseil d'administration, dont le seul point à l'ordre du jour était les **Modalités pour la prestation des cours au trimestre d'automne 2020**.

Après quelques modifications apportées par la Commission des études afin de faire valoir l'importance dans les attendus « d'assurer les meilleures conditions possibles de préparation des enseignements, notamment sur le plan technopédagogique » et l'importance de la collaboration entre les instances de programmes, départementales et facultaires, les balises suivantes ont été adoptées pour le trimestre d'automne 2020 :

- *toutes les activités qui s'apparentent à un enseignement de type magistral seront tenues en ligne et à distance, sans égard à la taille du groupe ou au cycle d'études ;*
- *les séminaires, ateliers, travaux pratiques et toute autre activité d'enseignement qui ne requièrent aucun aménagement particulier ou équipement spécialisé seront également tenus à distance, sans égard à la taille des groupes ou au cycle d'études ;*
- *afin d'assurer l'accessibilité des enseignements, les contenus de cours devront être accessibles en ligne de manière asynchrone dans la mesure du possible ; si des séances interactives en ligne sont organisées, elles devront être enregistrées et rester accessibles en différé ;*
- *seules les activités qui exigent un aménagement particulier ou un équipement spécialisé et qui ne peuvent se tenir autrement qu'en mode présentiel pourront se donner sur le campus. Si certaines composantes de ces activités peuvent être offertes en ligne, en bimodal ou en mode hybride (par ex. : présentation théorique avant un laboratoire), cette avenue devra être préconisée afin de limiter les moments de présence physique au strict nécessaire. Ces activités devront être adaptées aux directives sanitaires en vigueur. Pour ces activités, des scénarios d'urgence devront en outre être élaborés en cas de retour au confinement total. Ces scénarios pourront, le cas échéant, entraîner une modification aux grilles normales de cheminement dans les programmes.*
- *après analyse préliminaire par les décanats, le soin est laissé aux comités de programme en concertation avec les départements et les décanats d'identifier les activités qui exigent un aménagement particulier ou un équipement spécialisé et qui ne peuvent se tenir autrement qu'en mode présentiel dans le respect des présentes balises ;*
- *les activités de stages devront être analysées par les directions de programme, en collaboration avec les milieux de stage et, le cas échéant, avec le CAPFE ou avec les ordres professionnels concernés. La supervision des stages habituellement faite sur le campus se fera, sauf exception, à distance, et la réalisation des stages à distance sera à préconiser lorsque cela sera possible. Les directions de programme autoriseront le cas échéant des modifications aux règles normales de cheminement dans les programmes, en concertation avec les décanats de même qu'avec les ordres professionnels ou les milieux de stage concernés.*

Pour lire la résolution complète, cliquer [ici](#).

À cette résolution, nous devons apporter un bémol : comme à plus d'une occasion depuis le début de la crise, les documents de préparation ont été reçus le matin même des rencontres de la Commission des études et du Conseil d'administration, sans que n'ayons de temps pour vous consulter à ce sujet. La consultation est cependant un des devoirs des administrateur·ices et il s'agissait d'un sujet fort important, la session d'automne était la plus contingentée, représentant une charge de cours allant entre 4000 et 4500 cours. Nous reconnaissons tout le travail qui est fait à l'interne en ce moment pour gérer la situation et en remercions les personnes responsables, mais il est certain que dans une perspective plus démocratique et de collaborative, le respect du devoir et du besoin de consultation en envoyant les projets de résolutions et documents pertinents au moins trois jours à l'avance.

Plusieurs personnes nous avaient fait part de la demande que soit conservée la modalité de notation *Succès/Échec* pour les sessions de crise, incluant la session d'été 2020. La question n'a pas été jugée recevable puisqu'elle ne correspondait pas au point à l'ordre du jour, mais il a été assuré qu'elle pourrait être discutée à une future rencontre de la Commission des études, dont la prochaine rencontre est prévue pour le 2 juin. Si vous avez d'autres demandes, merci d'écrire à votre association étudiante pour qu'elle nous en fasse part.

De plus, plusieurs nous ont écrit à savoir ce qu'il en était des services aux étudiant·es quant à la qualité des études et à l'accompagnement, particulièrement en ce qui a trait aux services aux étudiant·es en situation de handicap. Bonne nouvelle, on nous a indiqué que des sommes ont été relocalisées pour le SASESH pour la session en cours. D'autres sommes ont aussi été relocalisées pour que plus d'auxiliaires d'enseignement puissent être engagé·es afin de soutenir les personnes enseignantes. Nous espérons fortement que ces mesures seront conservées tout au long des sessions en contexte de crise et que des sommes sont aussi versées pour soutenir le Centre de formation en soutien à l'académique (CFSA) dans l'offre de formation aux enseignant·es pour le virage en ligne et pour un enseignement plus inclusif. Enfin, d'autres services sont aussi disponibles pour les parents étudiant·es, étudiant·es de l'international et toutes personnes qui ont des besoins particuliers en ce moment. Pour les consulter et pour faire la demander d'autres services si ceux que vous cherchez ne s'y retrouvent pas, nous vous invitons à aller consulter le site des [Services à la vie étudiante](#).

Il a également été annoncé à table qu'un sondage sera envoyé sous peu aux étudiant·es de l'UQAM. Ce sera probablement une bonne occasion, tout particulièrement à toutes les personnes qui nous ont fait part de leur témoignage, de pour faire valoir les besoins pour que puissions continuer nos études en cette période trouble.

Pour toute question, commentaire ou revendication, n'hésitez pas à nous écrire !

Solidairement,
Stéphanie (Maxine n'ayant pu être présente à cette assemblée extraordinaire)